

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

panorama des pratiques en bassin brestois



SOMMAIRE

INTRODUCTION

2 histoire et enjeux

PRATIQUES

4 à l'école maternelle
5 à l'école élémentaire
8 au collège
10 au lycée professionnel
12 après le baccalauréat

SYNTHÈSE

14 des pistes pour le lycée
16 12 compétences du lycéen

EXPÉRIMENTATIONS

18 en Accompagnement Personnalisé
20 en Enseignements d'Exploration
22 en sciences
23 au baccalauréat
24 en BTS
26 le logiciel Pronote[®]
27 le logiciel Educ'Horus[®]

TÉMOIGNAGES

28 paroles d'élèves
30 paroles de parents
32 parole d'enseignant
33 paroles de proviseurs
36 parole d'inspecteur

QUESTIONS RÉCURRENTES

SOURCES

LES AUTEURS

INTRODUCTION

histoire et enjeux

Noter c'est estimer la qualité d'un travail par une note (en chiffres ou en lettres), évaluer c'est faire apparaître de la valeur, rendre lisible les points à améliorer.

Une compétence est une capacité à mobiliser ses savoirs, ses savoir-faire, ses savoir-être, à mettre en place une stratégie pour réaliser une tâche ou un projet dans une situation nouvelle, inattendue ou complexe.

C'est au XVII^{ème} siècle que les notes sont apparues pour évaluer les étudiants des écoles jésuites, le but étant de sélectionner une élite. Au début du XX^{ème}, l'école élémentaire a utilisé la notation pour attribuer le certificat d'études primaires. Cet outil a initialement une fonction sélective.

2

Est-il possible d'échapper à la constante macabre?

"La constante macabre est un phénomène qui serait observé lors de la notation d'examens, par lequel la proportion de mauvaises notes serait similaire quel que soit le sujet de l'examen et quel que soit le correcteur, indépendamment de la qualité véritable des réponses données par ceux qui passent l'examen"¹.

Le terme a été créé en 1988 par André Antib, professeur de mathématiques et chercheur en didactique².

De nombreuses études montrent que la notation est soumise à l'interprétation de ceux qui évaluent. Cette interprétation, même si elle est inconsciente, trouve ses racines dans la culture de l'enseignement de notre société : un enseignant qui met majoritairement des bonnes notes peut être considéré comme laxiste, il est tout à fait normal que la note moyenne d'une classe soit égale à 10 car une classe comporte forcément des mauvais élèves, etc. Aux effets culturels s'ajoutent des effets psychologiques : la correction d'une copie après une bonne ou une mauvaise copie, la dimension relationnelle avec certains élèves, etc.

Docimologie, la science du contrôle des connaissances.

Les nombreuses études réalisées sur le thème de la notation à l'école mettent toutes en évidence l'incertitude de la mesure des performances scolaires. Dès 1936, l'enquête Carnegie montre un écart de 9 points lors de la correction de mêmes copies de mathématiques du baccalauréat par 6 correcteurs, 13 points d'écart en composition française. Face à de tels constats, "H.Laugier et D.Weinberg en avaient conclu que pour obtenir la «note vraie», il fallait recourir à la moyenne de 13 correcteurs en mathématiques, 78 en composition française, 127 en philosophie..."³.

En 2008, une étude de l'Institut de Recherche sur l'Education et du Centre National de la Recherche Scientifique montre un écart de 10 points lors de la correction de mêmes copies de Sciences Economiques et Sociales du baccalauréat par 66 correcteurs⁴.

INTRODUCTION

histoire et enjeux

Certains élèves sont donc mis en échec pour des raisons statistiques. Ces élèves se considèrent souvent faibles, résignés. "Chaque année 140 000 élèves sortent du système éducatif sans aucune qualification"⁵. Cet échec est-il imputable aux seuls élèves?

"Les notes ont un effet sur les capacités futures d'apprentissage"⁶.

Le constat est amer, la note produit de l'échec. Il est effectivement paradoxal de vouloir que tous les élèves réussissent, tout en les évaluant avec des outils de sélection. La critique est facile, mais elle n'a d'intérêt que si elle est force de proposition.

L'évaluation doit permettre aux élèves de réussir.

La notation n'est bien évidemment pas le seul outil d'évaluation. Comme nous le verrons au travers de nos expérimentations, l'évaluation des compétences permet de s'éloigner de la stratégie de sélection, ne génère pas de classement, c'est une évaluation bienveillante, mais pas laxiste, centrée sur les apprentissages. Pour autant, il n'est pas question ici de plébisciter la suppression de la note, ni d'opposer deux systèmes d'évaluation. Préconisée par les textes officiels depuis 2006, l'évaluation des compétences n'est pas accueillie avec enthousiasme par tous les enseignants. Sur la forme comme sur le fond, les obstacles sont nombreux (terminologie complexe, pas de lien entre toutes les matières, etc.), le tout dans un contexte de réformes, de suppression de postes et de restriction de moyens⁷. L'objectif de ce mémoire est de partager des réflexions et des expérimentations, car le système éducatif ne peut évoluer que si la communauté éducative partage cette évolution.

Sources

¹ Wikipédia

² André Antibi - "La constante macabre" - éditions Matador

³ Pierre Merle - "Sociologie de l'évaluation scolaire" - éditions des Presses Universitaires de France

⁴ Bruno Suchaut - "La loterie des notes au bac : un réexamen de l'arbitraire de la notation des élèves" - Document de travail de l'IREDU 2008-03.

⁵ Le nouvel Observateur 2014

<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1205709-echec-scolaire-140-000-eleves-exclus-du-systeme-10-idees-pour-reinventer-le-college.html>

⁶ Pierre Merle - extrait de l'émission radiophonique "La tête au carré" du 22 décembre 2014 - France Inter

⁷ Danielle Alexandre – "Les méthodes qui font réussir les élèves" – ESF éditeur

PRATIQUES



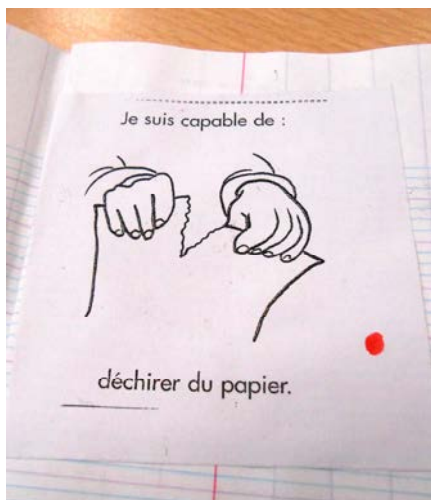
à l'école maternelle

Interview de Katell Mingant, professeur des écoles et maître formateur, qui enseigne dans une classe à double niveau, petite section deuxième année et moyenne section, à l'école maternelle Paul Langevin de Brest.

4

"Depuis dix-huit ans que j'enseigne j'ai toujours évalué les élèves par compétences, l'évaluation en école maternelle nous permet de valoriser les progrès des enfants, nous n'utilisons pas de notes.

Une compétence, c'est ce que l'enfant est capable de faire à un certain moment.



L'évaluation des élèves peut se faire à un temps donné, mais elle se fait surtout par les observations quotidiennes. Je précise les compétences du Bulletin Officiel, comme par exemple déchirer du papier, connaître les couleurs, écrire son prénom...

Pour chaque progrès de chaque enfant, je colle une vignette dans leur cahier de progrès, ce cahier est ensuite lu et signé par les parents. Chaque nouvelle vignette permet un temps d'échange entre l'enfant et les parents. Cette activité me prend beaucoup de temps mais elle me permet de suivre au mieux les progrès des enfants, d'envisager des remédiations. Ce cahier de progrès est utilisé par tous les professeurs de notre école maternelle, mais il nous manque des temps de concertation pour faire évoluer ces outils.

Deux fois par an, j'inscris les compétences des élèves dans leur livret scolaire : un point vert si la compétence est acquise, orange si elle est à renforcer, rouge si elle n'est pas acquise*. Ces évaluations sont l'occasion d'échanger avec les élèves et les parents, tous les parents sont invités pour ne pas stigmatiser les élèves en difficulté. Les livrets scolaires sont mis au point par chaque circonscription. L'école Paul Langevin est une des 32 écoles de la circonscription de Brest nord, le Finistère compte 16 circonscriptions, chaque circonscription compte deux conseillers pédagogiques et un inspecteur.

Il existe un grand nombre de pratiques.

Le socle commun de connaissances et de compétences permet d'évaluer en fin de CE1 et en fin de CM2. Le lien entre le socle et les instructions officielles pour la maternelle n'est pas suffisamment clair. Les outils sont laissés à l'initiative de chaque enseignant, il est parfois difficile de partager avec d'autres enseignants par manque de temps de concertation."

** Parce que chaque enfant a son propre rythme de développement, il n'y a pas de point rouge en cours d'année.*

à l'école élémentaire

Interview de Kevin Ogor, professeur des écoles et directeur, qui enseigne dans une classe à multi-niveaux en cycle 2, cycle 3 (du CE1 au CM2), à l'école du Vieux Poirier de Goulven.

"Cela fait 10 ans que j'enseigne, j'ai toujours évalué les élèves par compétences, je ne sais pas d'où est venu le besoin de cette méthode, c'est peut-être la pression sociale de la note qui a fait peur. L'évaluation des compétences est un outil clair pour savoir où en sont les enfants, pour cibler les problèmes d'apprentissage, voir quelle compétence n'est pas acquise.

Le problème, c'est que l'on a trop de compétences à évaluer. Ça peut vite devenir une usine à gaz.

Il y a beaucoup de compétences par matière, elles sont réunies sous forme d'une grille, le découpage des compétences par matière est vraiment très précis. Seules les compétences vues durant le trimestre sont évaluées, nous évaluons par A, B, C, D : acquis, à renforcer, en cours d'acquisition, non acquis. Mais que ce soient des lettres ou des couleurs, ce sont des notes, car cela n'empêche pas l'élève de se comparer à son voisin.

Les élèves sont trop jeunes pour décrypter les résultats, ils ne savent pas forcément où ils en sont.

Ces outils servent davantage aux enseignants qu'aux élèves ou aux parents. L'évaluation des compétences est la seule, il est interdit de poser une note. Ce système permet de déceler les compétences non acquises et de les retravailler. Une fois le chapitre terminé, je n'ai pas toujours le temps de le faire, surtout en quadruple niveau. Néanmoins le multi-niveau permet à un élève de revenir ponctuellement au niveau précédent pour combler ses manques. L'évaluation des compétences prend beaucoup de temps hors classe. Il y a un réel besoin de simplification et d'allègement, une nouvelle réforme sera appliquée en maternelle à la rentrée 2015. Il est important de

valoriser les compétences transversales à l'ensemble des matières (méthodes de décryptage, de compréhension de documents, etc.) afin de permettre à l'élève de bien comprendre les intitulés, d'y répondre avec intelligence et de pouvoir adapter sa réflexion à tous types de projets."

Le socle commun a été institué par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005. Le socle commun de connaissances et de compétences fonde les objectifs des programmes pour définir ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire pour poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. Ce socle comprend la maîtrise de la langue française, la maîtrise des principaux éléments de mathématiques, une culture humaniste et scientifique permettant le libre exercice de la citoyenneté, la pratique d'au moins une langue vivante étrangère, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. Si la loi confirme le principe du socle commun défini par le décret du 11 juillet 2006, elle invite en même temps à le faire évoluer, "repenser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de mieux l'articuler avec les enseignements". (Source éducol)

à l'école élémentaire

Interview de Nicolas Moal, directeur de l'école de Kerinou de Brest, enseignant et animateur Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE)

6 "Lorsque j'ai commencé à enseigner en CM2 il y a 10 ans, l'évaluation par compétences n'était pas utilisée. Certains de mes collègues évaluaient leurs élèves avec des lettres, je notais avec l'idée de préparer à la sixième.

La mise en place du socle commun nous a permis d'avoir une réflexion sur l'évaluation par compétence. Nos collègues en maternelle utilisaient déjà ce mode d'évaluation avec la contrainte de la lourdeur du suivi (bulletin papier...). Pour nous, l'élément déclencheur a été un outil numérique qui facilite le suivi des bulletins. Aujourd'hui, nous utilisons un livret de compétences en ligne pour la majorité des classes.

L'évaluation par compétences nous a permis entre autre de valider la pertinence des exercices. Nous nous sommes rendu compte que certains exercices n'avaient pour objectifs que d'assurer une hiérarchie entre élèves. Ces exercices ne sont plus utilisés aujourd'hui.

Lorsque je prépare une séquence de cours, je pense compétences donc savoir-faire, savoir-être et connaissances. Je mets de côté la nouvelle définition des 7 compétences du socle commun.

Aujourd'hui, l'ensemble du programme de l'école primaire est évalué par compétences. L'évaluation se déroule en général à la fin d'une séquence ou d'un projet. Les élèves peuvent aussi être évalués à la demande. L'évaluation peut être formelle (fiche d'évaluation), sous un format numérique (capsule vidéo, création d'exercices, cartes mentales...). L'évaluation par compétences prend tout son sens lors de la réalisation de projets notamment dans le cadre du B2I.

L'évaluation par compétences permet aux élèves de savoir ce qui est acquis et ce qui ne l'est pas. Elle permet également de suivre l'évolution des élèves. Cependant certains élèves restent dans la vision de l'évaluation stressante, l'évaluation sanction et continuent de tricher, d'éviter les évaluations.

Il est très important d'expliquer le principe de l'évaluation par compétences aux élèves et aux parents.

Nous remettons le livret des compétences aux parents 3 fois par an et les cahiers tous les 15 jours. Le livret numérique utilisé cette année permet une mise en ligne en continu dans l'année pour les parents mais nous n'utilisons pas cette fonctionnalité encore.

Nous échangeons régulièrement sur cette thématique lors des journées de formation continue, lors de la visite de l'inspection. Les résultats du brevet en anglais (A1) et le socle commun sont transmis à l'inspection chaque année."

à l'école élémentaire

Interview d'Euriell Bodennec, enseignante et directrice de l'école primaire Paul Gauguin du Folgoët

"J'utilise les livrets de compétences depuis que j'ai débuté en 1998. J'ai été formée à l'IUFM à l'utilisation de ce type d'outils. Pour moi les compétences correspondent à la capacité à transférer des notions ou des comportements d'élèves dans des situations décontextualisées par rapport à la situation d'apprentissage.

Je débute cette année en CM, j'évalue les compétences définies dans les programmes 2008 selon les progressions proposées par le Ministère, mais les items ne correspondent pas toujours à la réalité de ce qui est abordé en classe (exemple : en CM1, pour le calcul mental, seuls les nombres décimaux sont mentionnés dans cette rubrique). Il faut y ajouter les compétences du socle qu'il faut valider une par une, ce qui est en partie redondant.

J'utilise plusieurs formes d'évaluation.

Les évaluations proposées aux élèves sont du type "contrôles de connaissances" avec en tête les connaissances /compétences évaluées et le niveau d'acquisition. Elles sont proposées le plus souvent en fin de séquence.

Pour l'oral, j'évalue en observant lors de situations particulières telles que comptes-rendus de lectures personnelles à la classe, exposés et lors des conseils d'élèves.

Pour l'autonomie et l'initiative je les observe lors du travail de groupe, en ateliers...

Cela me permet de proposer des aides individualisées aux élèves, d'informer les familles pour discuter avec elles et les conseiller.

En français, je propose une dictée chaque vendredi, je procède de la même façon sur la connaissance des tables de multiplication, mais je n'évalue pas vraiment les activités artistiques.

Nous avons mis en place des dispositifs efficaces au niveau de l'école : par exemple, pour la lecture oralisée en petits groupes en maternelle, l'AVS observe les élèves et renseigne une grille d'observation sur des critères précis. Ils voient ainsi leur progrès.

Le choix du livret de compétences a été défini en équipe.

Je présente le livret aux parents lors des réunions d'informations de rentrée. Ils le signent régulièrement (vacances, contrôles) ils voient ainsi quelles compétences ont été évaluées, mais elles sont parfois très "techniques" donc pas toujours lisibles."

PRATIQUES

au collège

Témoignage d'Albane Portanguen, principale adjointe du collège Jean Moulin de Châteaulin en 2013-2014

8 Sur l'année 2013-2014, le collège a procédé à l'évaluation par compétences en 6^{ème} et en 5^{ème}. L'outil d'évaluation SACoche a été choisi pour faire part des acquisitions des élèves. Cette évaluation non chiffrée permet, de l'avis d'une majorité de professeurs, de mettre en évidence les points forts de chaque élève, d'identifier les difficultés pour cibler les actions de remédiation par exemple en Accompagnement Personnalisé (AP). Nous avons constaté qu'elle valorise l'évolution et les progrès de l'élève, renforce la confiance et l'estime de soi et pour certains élèves, l'engagement et la motivation au travail scolaire.

Il faut rendre compte des acquisitions de façon collective, ce qui exige que l'équipe pédagogique se concerte en dehors des temps de conseil de classe. Il faut apprendre à l'élève à pratiquer l'autoévaluation et à l'utiliser pour construire son parcours d'apprentissage. Il faut rendre cette évaluation lisible pour l'élève et les parents.

Il faut proposer un contrat explicite à l'élève afin qu'il connaisse les indicateurs des compétences à évaluer.

Propos d'enseignants recueillis en conseil pédagogique :

- cette évaluation prend beaucoup de temps (construction des évaluations, bulletins trimestriels, concertation pour établir le profil de l'élève),
- elle lisse les résultats car les bons élèves ne se démarquent pas et les mauvais ne se rendent pas compte de leur faible niveau,
- il est plus difficile de rendre compte du niveau des élèves aux parents,
- elle exige de s'adapter à un logiciel d'évaluation par compétences,
- elle exige que l'on se mette d'accord sur ce qu'est une compétence,
- elle permet d'approfondir la réflexion sur les difficultés scolaires, de les expliciter,
- elle génère des annotations plus précises sur les bulletins (il faut prévoir plus de caractères pour les annotations de bulletins).

Propos d'élèves recueillis lors des conseils de classe 1^{er} trimestre de 4^{ème} :

- quand on revient aux notes, on se trouve moins bon, on s'inquiète, on angoisse,
- on regarde principalement les compétences en rouge et en vert,
- on ne lit pas tout ce qui est écrit dans le compte rendu d'évaluation (devoir et bulletin).

Propos de parents recueillis lors des conseils de classe et des réunions parents professeurs :

- pour certains, l'évaluation est détaillée et claire avec un bulletin précis et des compétences bien analysées,
- pour d'autres, on ne comprend rien aux bulletins, on ne regarde que le pourcentage de réussite associé aux compétences, on essaie de convertir en note pour mieux comprendre.

PRATIQUES

au collège

Interview de Sandrine Simier, enseignante en mathématiques au collège Jean Moulin de Châteaulin.

"Il y a plus de cinq ans, nous avons commencé à entendre parler de l'évaluation par compétences. Lassés de constater que les élèves ne regardaient que la note sur un contrôle et pas les erreurs, nous avons testé une autre façon d'évaluer, sans les notes, la première année en sixième puis avec d'autres niveaux.

Sur certains exercices, nous évaluons les compétences du socle commun. Sur les devoirs en général, nous évaluons avec une grille que nous avons construite et qui évolue avec l'expérience. Cette grille s'appuie sur les programmes, elle est communiquée aux parents via Sacoche¹. Cet outil n'est pas pleinement satisfaisant mais c'est le plus pratique pour l'instant.

Nous voulons donner aux élèves des outils pour comprendre leurs évaluations, ce qu'ils ont su faire, ce qu'ils doivent retravailler, et également leur offrir la possibilité d'être réévalué et d'avoir plus de temps si nécessaire pour valider une compétence.

Néanmoins, cette année, nous avons réintroduit les notes en plus des compétences sur certains contrôles à la demande de plusieurs collègues. L'évaluation en équipe se fait plus rarement, c'est certainement un point sur lequel nous devons progresser. Ce que je voudrais introduire de nouveau, ce sont des grilles qui permettent aux élèves de s'auto-évaluer. Nous l'avons fait une année avec des ceintures de couleur, mais c'était difficile de communiquer un bilan aux parents, c'est également un point sur lequel nous devons progresser.

Nous échangeons volontiers avec notre inspectrice qui est très intéressée par cette évolution des pratiques. Sa vision plus globale du bassin est une vraie opportunité pour nous aider à améliorer notre système mais les visites restent rares. Nous en parlons souvent avec le proviseur et la principale qui nous soutiennent.

Il est parfois compliqué de trouver un terrain d'entente à ce sujet avec l'ensemble de l'équipe éducative.

Le nouveau socle pourrait peut-être nous permettre de faire avancer les choses. L'avenir nous le dira..."

¹Sacoche

<https://sacoche.sesamath.net/sacoche/>

au lycée professionnel

Interview de Mikael Cochenec, enseignant en maintenance automobile au lycée professionnel Lanroze de Brest

"J'enseigne depuis 2004 après une expérience professionnelle de 6 ans dans le domaine de la Formule 1 en recherche et développement chez Renault. J'enseigne à des classes de seconde, première, terminale et troisième prépa pro. J'évalue par compétences pour répondre aux exigences du référentiel.

Les compétences liées au métier sont transversales, on les retrouve dans différentes activités.

Au cours des travaux pratiques j'évalue entre 3 et 5 compétences. Depuis cette année j'utilise des livres d'atelier qui proposent des TP et des évaluations par compétences. Dans l'énoncé de chaque TP je présente une grille d'évaluation. J'évalue par compétences uniquement en TP et à l'examen. Cependant toutes les compétences ne sont pas évaluées lors de l'examen, je fais une sélection.

Les TP durent 8 heures, ils se déroulent sur une journée. En théorie, je passe à plusieurs reprises pour estimer la progression des élèves. En réalité je suis très sollicité, je suis responsable de la sécurité des élèves et de celle des véhicules sur lesquels les élèves interviennent. Quand il y a un problème sur un véhicule je n'ai plus de temps à consacrer à l'évaluation. Il manque des moments d'échange avec les élèves, mais j'arrive à voir, par rapport aux difficultés qu'ils ont eues au cours de la rédaction du TP, si une compétence n'est pas acquise. Les TP permettent de valider ce qui a été vu en cours de technologie. Si un élève n'a pas validé telle ou telle compétence, il peut recommencer l'exercice.

J'enseigne en 3^{ème} prépa pro, je suis professeur principal, je suis responsable d'atelier, je consacre énormément de temps à mes activités professionnelles. Faute de temps je n'évalue pas en équipe. Je ne dispose pas de l'outil qui me permet de rendre ces compétences lisibles. Faute de temps je ne peux pas mettre cet outil en place, et de toute façon la saisie dans une base

de données prend un temps fou. Je pourrais gagner du temps en arrêtant de faire rentrer des véhicules clients, mais je souhaite vraiment former mes élèves à leur métier.

Les parents attendent des notes. On a son bac parce qu'on a 10, pas parce qu'on a des compétences.

On a mené différentes expérimentations dans le passé (supprimer les notes, évaluer par compétences), mais pour les poursuites d'études les établissements (licence, BTS, IUT) demandent des notes."

Interview de Virginie Louarn, enseignante en bio-technologie au lycée professionnel Lanroze de Brest

"Je suis coordinatrice du dispositif ULIS, j'enseigne également à des classes de CAP et de Bac Pro. Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire accueillent des jeunes de 16 à 20 ans en trouble des fonctions cognitives reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

au lycée professionnel

Les ULIS n'avaient pas de programme. Que faire ? Comment évaluer ? On m'a conseillé de me reporter au socle commun. Mais si les élèves arrivent en ULIS c'est que l'évaluation par le socle commun les mettait en échec. Pour mettre en place un profil de compétences je me suis tout de même inspirée du socle commun, mais comme le but est d'orienter ces élèves vers le CAP, j'ai également pris en compte les compétences transversales du CAP.

Le public d'ULIS n'a pas une bonne mémoire à long terme. Une compétence est forcément liée à un contexte (à quel moment, avec quel outil, avec quelle personne...). Ce constat remet en question la valeur du livret de compétences.

Le profil des élèves de CAP est souvent similaire à celui des élèves d'ULIS : la différence est la reconnaissance du handicap par la MDPH. Avec les CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif (ATFMC) j'évalue des compétences professionnelles, certaines de ces compétences sont

communes entre les différents domaines de la formation. Avec mes collègues nous utilisons la même grille d'évaluation, qui sera bientôt transférée sur PRONOTE, que nous pourrions compléter plus facilement et qui sera consultable par les élèves quand ils le souhaitent.

J'évalue les élèves dès qu'ils sont en activité. Pour chaque activité je sélectionne des compétences à valider. Je fais un relevé de livrets à chaque trimestre. Les élèves consultent leur livret une fois par mois.

Mon but est de former de bons professionnels, qu'ils sachent faire des choses et pourquoi ils les font.

Je souhaiterais que les élèves prennent davantage part à leur évaluation. Un objectif est de mettre en place des conseils de compétences, comme les conseils de socle en 3^{ème} prépa pro, qui valident les compétences des élèves. Mais ce dispositif prend beaucoup de temps.

Je n'ai pas de directives particulières. Pour les ULIS le rectorat nous incite à remettre à

chaque élève un livret de compétences en fin de scolarité, mais sans reconnaissance par les professionnels ce livret n'a pas trop de valeur, nous avons besoin (de l'avis des professionnels) de formaliser ce livret en fonction des compétences requises par les professionnels (qu'attendent-ils exactement des jeunes qui sortent d'ULIS ?). En outre, le format des bulletins n'est pas adapté à l'évaluation par compétences."

"L'évaluation est un indicateur qui mesure les acquis de la formation et qui donne de la visibilité. Pour l'évaluation des contrôles en cours de formation, en particulier dans des situations professionnelles qui relèvent de projets mis en place par les équipes pédagogiques (salons "grand public", animations commerciales, événements de communication externes...), nous concevons et personnalisons avec les responsables des entreprises une grille d'évaluation en fonction de ses spécificités. Elle sera commune à tous les élèves et s'appuie toujours sur les compétences présentes dans les grilles nationales. Ce type d'évaluation permet aux élèves d'atteindre une performance optimale. L'encouragement, la motivation et la réussite sont ainsi toujours valorisés."

Véronique GUEVEL-CABIOCH
Professeur en Economie-Gestion
au lycée professionnel Jules Lesven
de Brest

après le baccalauréat

Témoignage de Richard Nael, intervenant à Télécom Bretagne

Les grandes écoles s'intéressent également à la définition des compétences visées par leurs enseignements ainsi qu'à leur évaluation. La reconnaissance des diplômes au niveau européen se traduit par la mise en place de référentiels de compétences professionnelles dont le but est de permettre à un employeur d'un pays donné de reconnaître les compétences acquises dans un autre pays. Le référentiel de compétences devient alors un outil de dialogue, avec les parties prenantes : entreprises, instituts de formation, enseignants et étudiants. En matière de qualité, il implique également que l'établissement vérifie par tous les moyens possibles que les compétences visées sont bien atteintes. A titre d'exemple Télécom Bretagne définit depuis plusieurs années ses fiches/programmes sous forme de compétences à acquérir. Cette école est membre-collaborateur du CDIO™ Initiative, créé à la fin des années 1990 par le MIT.

Le CDIO™ Initiative est une démarche collaborative internationale de réflexion et d'amélioration de la formation des ingénieurs, avec pour objectif de recentrer les formations autour des activités effectivement réalisées par des ingénieurs en situation professionnelle (Conceive, Design, Implement, Operate).

Le CDIO a défini un référentiel des acquis de formation, des méthodes pédagogiques et des standards pour l'évaluation.

Le Syllabus CDIO recouvre les compétences souhaitables pour l'ensemble des ingénieurs, réparties en 4 grands ensembles :

1. Connaissances techniques et raisonnement,
2. Compétences professionnelles et personnelles,
3. Compétences interpersonnelles : travail d'équipe et communication,
4. Activités de l'ingénieur et leurs contextes.

Télécom Bretagne s'appuie sur ce syllabus pour sa formation d'ingénieurs. Un groupe « compétences » travaille sur les fiches-programmes, en relation avec les responsables de domaines. Un travail important a été effectué pour cartographier les compétences à l'aide de la taxonomie de Krathwohl et Anderson.

Taxonomie de Krathwohl et Anderson

Cette taxonomie classe les objectifs pédagogiques en termes de processus cognitifs et types de contenus.

- **Les savoirs factuels**: concernent la terminologie, les conventions et les détails spécifiques. Il est impossible de les expliquer, c'est ainsi.
- **Les savoirs conceptuels**: reprennent les principes, règles, théories ou modèles. Il s'agit d'une idée représentée par un mot, décrite par une définition. Plusieurs concepts mis en relation forment une loi ou règle.
- **Les savoirs procéduraux**: rassemblent les techniques et les méthodes. Il s'agit d'une suite d'actions à effectuer dans un ordre précis pour résoudre un problème.
- **Les savoirs métacognitifs**: concernent la stratégie d'apprentissage et la connaissance des tâches cognitives. Il s'agit de notre façon personnelle de traiter de l'information.

PRATIQUES

après le baccalauréat

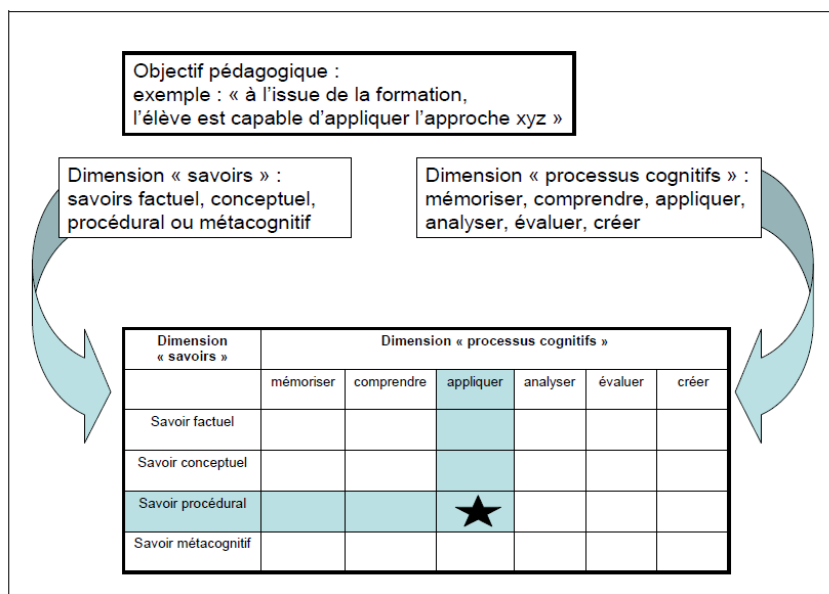


Figure 1 Taxonomie de Bloom revisitée par Anderson et Krathwohl (2001)

Sources:

¹<https://www.telecom-bretagne.eu/formations/cdio/>

²https://www.telecom-bretagne.eu/data/.../CP2011Objectifs_pedagV0-3.pdf

Témoignage de Marie-Hélène JÉGU,
Inspecteur Pédagogique Régional en Physique-Chimie de
l'académie de Rennes, pilote du groupe de travail
académique sur le continuum bac -3 / bac +3

Ma connaissance sur l'évaluation ou l'utilisation des compétences universitaires se limite aux domaines des sciences et à des liens un peu plus importants avec l'université de Rennes 1. Chaque université est souveraine quant à la formation et à l'évaluation qui va avec, à partir du moment où les maquettes proposées sont validées par le ministère de tutelle. Les masters peuvent fonctionner selon des modalités différentes : les effectifs ne sont pas les mêmes, pour certains masters, les maquettes sont rédigées en compétences, d'autant qu'ils débouchent sur la vie professionnelle.

L'approche par compétences est quasiment inexistante à l'université pour le niveau L1. Est-elle très présente au lycée ? Pour nous, cela reste encore parfois balbutiant. Concernant l'évaluation à Rennes 1, des devoirs "classiques" peuvent être régulièrement donnés avec une fréquence voisine de celle des devoirs en lycée, pour "obliger" l'étudiant à un travail régulier.

Le partiel et l'examen terminal restent la règle.

Néanmoins, conscientes de la nécessité de réfléchir à de nouvelles pratiques, certaines universités ont mis en place des "services de pédagogie" : c'est en particulier le cas de l'UBO.

des pistes pour le lycée

Les expériences présentées dans les articles précédents nous éclairent pour la mise en place de l'évaluation des compétences au lycée. Les instructions officielles ne sont pas toujours explicites (en maternelle, l'évaluation peut être différente d'une circonscription à une autre). Les profils de compétences sont parfois peu lisibles (les compétences sont très nombreuses en élémentaire, parfois techniques et pas toujours compréhensibles pour les parents comme pour les élèves). Il est parfois difficile de travailler en équipe, car tous ne sont pas convaincus de l'efficacité de l'évaluation par compétences. Il faut également repenser les préparations de cours, en termes d'objectifs.

14 ***Pour être efficace, l'évaluation des compétences doit être transversale par le biais de grilles communes.***

Pourtant cette évaluation valorise les progrès des élèves, rend plus explicites les objectifs à atteindre et permet la remédiation. La validation d'une compétence peut se faire en plusieurs temps, chacun progresse à son rythme.

Tous les acteurs de l'évaluation par compétences soulignent l'aspect « chronophage » du suivi. Sa mise en œuvre nécessite du temps de concertation.

Il manque encore un outil simple et ergonomique, compréhensible par tous (élèves, parents et enseignants). Les bulletins doivent intégrer l'évaluation des compétences afin de ne pas la rendre anecdotique.

Le suivi nécessite l'utilisation d'un outil numérique adapté.

La région Bretagne et l'académie de Rennes travaillent ensemble à approfondir les relations entre établissements scolaires et supérieurs pour lutter contre le décrochage scolaire dans le cadre du « continuum bac -3 / bac +3 »¹. Si l'évaluation des compétences permet à tous les jeunes de réussir dans les meilleures conditions, alors sa mise en place au lycée est incontournable.

Abordée dès la maternelle, la validation des compétences est reconnue par les employeurs au niveau européen voire mondial.

¹ <http://www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/academie2/accueil/pid/19479?entryId=98348>

Le "socle commun de connaissances et de compétences" présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. L'acquisition du socle commun se déroule en trois étapes : le palier 1, jusqu'en CE1, le palier 2, jusqu'en CM2 et le palier 3, au collège. Les attestations des connaissances et compétences du socle commun acquises sont rassemblées dans le livret personnel de compétences. Il est renseigné en CE1 et en CM2. Une attestation de maîtrise des connaissances et compétences est alors communiquée à la famille. À la fin du CM2, le livret est transmis au collège. En fin de 3e ou de scolarité obligatoire, une attestation de maîtrise des connaissances et compétences du socle commun est remise à la famille.

Eduscol "le livret personnel de compétences"

des pistes pour le lycée

Les enseignants organisent leurs enseignements en prenant en compte les rythmes d'apprentissage de chaque élève.

article L311-3 du code de l'éducation

Avec la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences, un continuum, de l'école au collège, est renforcé pour tous les élèves de six à seize ans.

Eduscol "la liaison entre l'école et le collège"

Le socle s'acquiert progressivement, [...] l'acquisition de chaque compétence requiert la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences ; aucune discipline n'est écartée. Les degrés d'acquisition sont évalués individuellement au moment qui convient : valider une compétence, ce n'est ni classer les élèves, ni noter une performance.

Le livret personnel de compétences -
Repères pour sa mise en œuvre au collège

Extraits du compte-rendu de la journée départementale liaison lycée-université du 29 mars 2012 au campus Mazier de Saint-Brieuc. Journée organisée par Valérie GRUMETZ, Inspectrice de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation

Les meilleurs élèves ne font pas les meilleurs étudiants

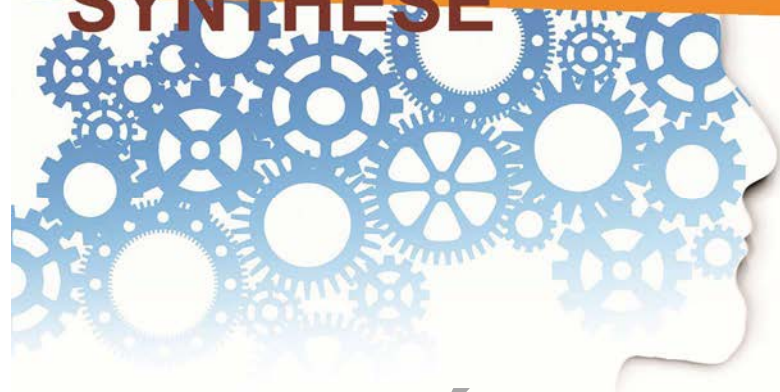
Les enseignants-chercheurs attendent surtout des étudiants qu'ils soient investis dans leurs études et désireux d'apprendre. La nécessité de rompre avec une attitude trop scolaire est affirmée, il faut davantage de travail personnel, d'approfondissement des notions, une plus grande autonomie (tant dans l'organisation que dans la recherche d'informations par exemple). Il faudrait également lever l'illusion que la bonne maîtrise d'une compétence (par exemple la dissertation) suffit à asseoir un bon niveau : l'appel à la diversité, à l'initiative est à encourager.

L'enseignement universitaire implique le développement de l'esprit critique, de la capacité à problématiser. Ce sont des points faibles chez les étudiants à l'heure actuelle.

La nécessité d'accompagner les lycéens/étudiants sur des compétences transversales apparaît clairement dans les différentes disciplines (économie, droit, gestion, langues, lettres, histoire, géographie, philosophie et sciences). Les compétences "apprendre à apprendre", "savoir s'organiser" sont essentielles et doivent être renforcées à la fin du lycée et au début de l'université.

Assurer la continuité pédagogique mérite un temps de rencontre entre enseignants du supérieur et de lycée afin de travailler sur des objets concrets d'apprentissage.

Des actions de liaison sont expérimentées, comme par exemple un accompagnement des lycéens et des étudiants sur les compétences transversales entre le lycée Renan de Saint Brieuc et l'université Rennes 1 Économie. Au lycée comme à l'université, des modules sont proposés (apprendre à apprendre, organiser son travail, prendre des notes...). Le rôle à jouer par l'accompagnement personnalisé au lycée est souligné.



12 compétences du lycéen

La réforme de 2010 qui a introduit l'Accompagnement Personnalisé au lycée a soulevé bon nombre d'interrogations, notamment sur l'évaluation d'activités variées qui ne sont pas en lien direct avec les disciplines.

Une évaluation est nécessaire pour permettre aux élèves de prendre conscience des compétences acquises et des progrès accomplis dans les domaines explorés. Spécifique à chaque enseignement d'exploration, l'évaluation aide les élèves à affiner leur projet d'orientation de façon éclairée mais ne constitue en aucun cas un critère ou un pré-requis pour accéder à telle ou telle série.¹

Des enseignants brestois des lycées Amiral Ronarc'h et Vauban ont d'abord travaillé ensemble dans le cadre de groupes de travail académiques, puis ont créé un groupe de secteur à la rentrée 2012. Ce groupe a entre autres mis en place un outil d'évaluation de l'Accompagnement Personnalisé (AP) et des Enseignements d'Exploration (EE).

Évaluer en AP et en EE nécessite un outil à la fois efficace, simple à utiliser, commun à tous les enseignants, à tous les enseignements, centré sur l'élève et son parcours de lycéen.

Les savoirs et savoir-faire variant d'une activité à l'autre, seules les compétences, transversales, sont évaluables. Le vademécum académique sur l'Accompagnement Personnalisé au collège et au lycée, rédigé par le groupe académique inter catégoriel "Accompagnement Personnalisé" de l'académie de Rennes², a servi de base de travail pour établir la liste des douze compétences de la page suivante.

Une compétence est une capacité à mobiliser ses savoirs, ses savoir-faire, ses savoir-être, à mettre en place une stratégie pour réaliser une tâche ou un projet dans une situation nouvelle, inattendue ou complexe.

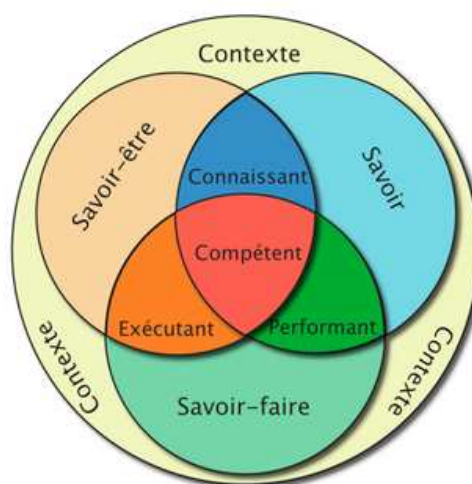
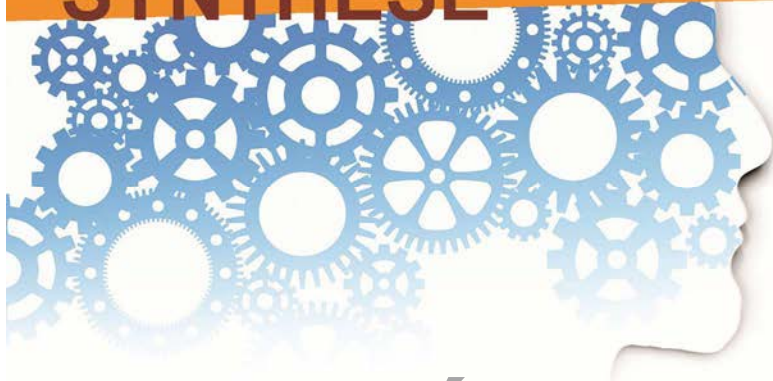


Diagramme de Henry Boudreault

SYNTHÈSE



12 compétences du lycéen



1 - mettre en œuvre une recherche en autonomie



2 - sélectionner, exploiter, synthétiser des informations



3 - construire une problématique en rapport avec le sujet



4 - exercer son jugement et développer une attitude critique



5 - s'évaluer, savoir entretenir et développer ses ressources



6 - utiliser différentes démarches pour apprendre, savoir être inventif pour apprendre



7 - s'impliquer dans le travail en équipe



8 - réaliser une performance maximale



9 - construire un raisonnement argumenté



10 - s'exprimer à l'oral avec correction, clarté et rigueur



11 - communiquer à travers des langages, des outils, des logiciels pertinents



12 - s'exprimer à l'écrit avec correction, clarté et rigueur

Sources

¹ Encart Bulletin Officiel spécial n°4 du 29 avril 2010 <http://www.education.gouv.fr/cid51337/mene1000408x.html>

² Vademecum académique de l'AP au collège et au lycée

<http://espaceeducatif.ac->

rennes.fr/jahia/webdav/site/espaceeducatif3/groups/EspaceEdu_Webmestres/public/Documents/actuetab/pdf/vademecumAP14.pdf

EXPÉRIMENTATIONS

en AP

Témoignage de Florence Vourch, coordinatrice de l'Accompagnement Personnalisé au niveau Seconde au lycée Amiral Ronarc'h de Brest

La mise en place de l'Accompagnement Personnalisé en 2010 au niveau seconde a fait émerger des projets, des idées, des expérimentations. Mais cette dynamique a nécessité un cadrage pour ne pas offrir à nos élèves un patchwork d'activités sans sens ni cohérence. Cela s'est traduit par la création de trois postes de coordinateurs au niveau seconde, la constitution d'un calendrier définissant les activités proposées, la période et la dotation horaire pour chaque projet ainsi que les intervenants.

Pour l'année 2015, nous avons introduit l'évaluation par compétences. Les intervenants sélectionnent parmi les 12 compétences du lycéen celles qui seront développées et évaluées dans le projet mené.

En début de séance, les enseignants rappellent aux élèves les compétences travaillées.

Nous invitons également les élèves, lorsqu'ils peuvent choisir l'activité, à faire des choix stratégiques, c'est-à-dire s'inscrire dans un atelier qui leur permettra de développer des compétences leur faisant peut être défaut jusqu'alors.

A la fin de chaque projet, dont la durée oscille entre 6 heures et 12 heures, l'intervenant communique aux coordonnateurs les résultats de cette évaluation par compétences.

Le coordonnateur reporte sur les bulletins dans l'onglet "accompagnement personnalisé" les résultats (acquis ou non acquis).

Au cours du conseil de conseil de classe, le professeur principal peut demander aux délégués élèves de rappeler aux différents membres du conseil les compétences travaillées au cours du trimestre et peut également attirer l'attention de l'équipe pédagogique et éducative sur l'acquisition ou non de certaines compétences.

Pour rendre encore plus performant ce travail, nous devons poursuivre la mutualisation et nous appuyer sur les questionnaires-bilans que nous soumettons chaque année à nos élèves.

Une continuité pédagogique sur le long terme, de la seconde à la terminale, permettrait de rendre ce travail plus efficace.

EXPÉRIMENTATIONS

en AP

Témoignage de Sylvain Thomas, coordinateur de l'Accompagnement Personnalisé au niveau Seconde au lycée Vauban de Brest

Le fait de se mettre au niveau des élèves face à leurs problèmes, d'en discuter avec eux, de leur permettre de partager leurs compétences au sein du groupe, leur a donné envie de faire avancer leurs projets. L'évaluation par compétences est alors devenue naturelle.

Le dispositif est désormais stabilisé, avec un coordinateur par niveau, l'évaluation des compétences en AP est mise en place depuis la rentrée 2014. Nous utilisons le profil des 12 compétences du lycéen mis au point en groupe de secteur.

Pour chaque activité, qui dure environ 16 heures, chaque intervenant en AP doit rédiger un contrat d'objectif, appelé "fiche-projet", dans lequel il doit sélectionner 3 ou 4 compétences qu'il va évaluer.

Accompagnement Personnalisé

FICHE PROJET 2&3 / CLASSE DE SECONDE

Titre : Du recyclage à l'objet
Intervenant(s) : François SAVEAN
Salle : L010

Objectifs du projet :

Le recyclage offre une nouvelle vie à nos déchets.
Au travers de collectes personnelles de différents déchets du quotidien et la découverte de nombreux matériaux sélectionnés, l'objectif est de réaliser un objet ludique tout en sensibilisant à la préservation de notre environnement.

Production envisagée :

Réalisation d'une œuvre par élève.

Organisation :

Durée : P2&3



Compétences évaluables :



Un exemple de fiche-projet qui est présentée aux élèves lors des séances d'inscription aux projets

Ces évaluations sont saisies sur le logiciel Pronote. Nous n'en sommes qu'au début, et pour cette année le profil de compétences de chaque élève n'apparaîtra qu'au dernier trimestre. Ce point n'est pas encore complètement défini, nous envisageons de rajouter une feuille au bulletin. Il ne faut pas non plus faire durer les conseils de classe. L'objectif, à terme, est que chaque élève ait un profil de compétences sur les 3 années.

La saisie des compétences se développe : tout enseignant peut désormais évaluer ses élèves par compétences, il s'agit d'élargir cet outil aux Enseignements d'Exploration, puis à toutes les disciplines.

L'évaluation des compétences fait aujourd'hui partie du projet d'établissement. Un tel dispositif ne peut exister que lorsque les enseignants et les personnels de direction travaillent ensemble.

EXPÉRIMENTATIONS

en EE

Témoignage d'Aurélié Martin-Chrismann, enseignante en Enseignement d'Exploration Littérature et Société au lycée Amiral Ronarc'h de Brest

Dans le cadre de l'enseignement d'exploration "Littérature et Société", une expérience d'évaluation des compétences a été menée sur le sujet : "Verdi et Wagner, témoins de leur temps", avec un groupe de 16 élèves de Seconde.

Verdi, Wagner... et des compétences

Après 2 séances de présentation et de contextualisation des compositeurs par le binôme de professeurs, les élèves sont entrés dans une période de projets en groupe, et en autonomie. Le premier projet était destiné à évaluer leur capacité à s'approprier un sujet inconnu en lien avec le monde lyrique, puis à le présenter au reste du groupe sous forme de reportage illustré. Les choix des 5 groupes se sont portés sur : le Festival de Bayreuth, le Metropolitan Opera de New York, Luciano Pavarotti, Cecilia Bartoli, Jonas Kaufmann.

Une séance a ensuite été consacrée à la définition et à la présentation des 12 compétences du lycéen. Les 16 élèves sont ensuite tombés d'accord sur les 5 compétences (représentées figure 1), mises en œuvre dans ce projet 1.

Les élèves ont alors construit leur projet avec une vision très claire des objectifs à atteindre

Compétences évaluables :



Le jour de l'évaluation, un triple regard a été porté sur les projets présentés : chaque groupe a été évalué par les autres élèves, puis s'est auto-évalué, et j'ai évalué chaque groupe.

Des compétences sélectionnées par les élèves, une évaluation réalisée par tous, pour tous

Une compétence pouvait être acquise, non-acquise ou en cours d'acquisition. Nous avons ensuite comparé : tout concordait, sauf pour la compétence 10. En effet, les élèves s'étaient sous-évalués, s'estimant pour cette compétence en-dessous de ce dont ils se savaient habituellement capables à l'oral. N'ayant pas les élèves en dehors du groupe Littérature et Société, je ne disposais pas de cet élément de comparaison. Ce mode d'évaluation a remporté leur pleine adhésion. Il sera renouvelé, à leur demande, en fin de projets 2 et 3. Il reste malheureusement expérimental.

EXPÉRIMENTATIONS

en EE

Interview de Vanessa Fabulet, professeur de sciences physiques, enseigne l'enseignement d'exploration « Sciences et Laboratoire », au lycée général et technologique Vauban de Brest.

"Je cherchais un moyen d'évaluer sans notes car je pensais qu'on ne pouvait pas attribuer de notes en Enseignements d'Exploration. En évoquant cette question lors d'un conseil de classe en fin d'année dernière, le proviseur m'a proposé d'évaluer des compétences, comme cela venait d'être expérimenté en Accompagnement Personnalisé. En début d'année le proviseur adjoint a paramétré le logiciel Pronote pour que je puisse saisir les compétences des élèves. En enseignement d'exploration « Sciences et Laboratoire » les élèves font des travaux de recherche. Ils doivent mettre en place des travaux pratiques sur un thème donné, par exemple le protocole de dosage des ions chlorure dans l'eau minérale Saint-Yorre. Pour chaque travail, je prévois un temps d'échange avec les élèves au sujet des compétences qui seront évaluées. J'utilise la liste des douze compétences du lycéen, j'en sélectionne en général trois ou quatre. Pour chaque travail les élèves doivent me rendre compte de leurs recherches et faire une synthèse du mode opératoire mis en place. Dès qu'un travail est rendu je l'évalue, parfois je propose aux élèves de s'auto-évaluer. Cela a permis, au premier trimestre, d'avoir trois évaluations de la même compétence pour chaque élève.

L'évaluation des compétences, c'est l'évaluation des savoir-faire expérimentaux, c'est-à-dire des savoir-faire associés à des connaissances théoriques.

Je saisis les évaluations dans le logiciel Pronote, j'utilise cinq niveaux d'évaluation : acquis, presque acquis, en cours d'acquisition, non acquis et aucune participation. Comme le niveau d'exigence évolue avec le temps, pour chaque évaluation je prends le temps de discuter avec chaque élève pour qu'il puisse se rendre compte de sa progression.

Les élèves comprennent mieux les enjeux de ce que je leur enseigne, ils sont plus motivés.

J'étais déçue que les compétences n'apparaissent pas dans le bulletin du premier trimestre. Je remarque que j'utilise souvent les mêmes compétences, mais c'est sans doute lié aux pratiques de cet enseignement d'exploration. Il me faudrait davantage de temps pour chercher à évaluer d'autres compétences et échanger avec certains collègues qui évaluent les compétences."

21

Témoignage de Véronique Huitric, qui enseigne également en "Sciences et Laboratoire" au lycée Vauban

"Je fais également travailler les élèves sur trois thèmes donnés par an. Pour chaque thème je discute avec les élèves des compétences qu'il convient d'évaluer. L'évaluation commence une fois que les élèves ont mis au point les protocoles de leurs expériences, l'évaluation peut donc se faire en groupe, les élèves s'auto-évaluent, puis nous en discutons. J'utilise également Pronote."

EXPÉRIMENTATIONS

en sciences

Témoignage de Véronique Huitric, professeur de sciences physiques, enseigne la chimie en spécialité "Sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire" de la terminale "Sciences et Techniques de Laboratoire" au lycée général et technologique Vauban de Brest.

22

"L'évaluation des compétences est utilisée pour l'épreuve de Travaux Pratiques du Bac. Il est nécessaire de présenter les compétences aux élèves pour qu'ils comprennent comment ils seront évalués. L'épreuve de TP dure trois heures et une même compétence est évaluée à plusieurs reprises au cours de cette épreuve.

Cinq compétences sont imposées : s'approprier, analyser, réaliser, valider et communiquer.

Pour nous les compétences sont essentiellement des savoir-faire. Chaque question du TP correspond à une ou plusieurs compétences, chacune d'elles est évaluée à travers plusieurs questions. A chaque compétence correspondent quatre niveaux d'acquisition A, B, C ou D et un

coefficient. On obtient une note sur 20... Au cours de l'année, les élèves sont évalués avec les mêmes grilles de compétences qu'à l'examen. Je suis obligée d'attendre que les élèves aient fait suffisamment de manipulations différentes avant de pouvoir les entraîner à l'épreuve du Bac, je ne les évalue donc pas à l'aide de ces compétences en début d'année. Elles n'apparaissent pas directement sur les bulletins des élèves, je les précise dans l'appréciation après en avoir discuté avec eux ; ils comprennent mieux nos exigences. J'aimerais pouvoir consacrer davantage de temps à ces discussions. Pour que les élèves aient plus de recul par rapport aux notions de compétences, il faudrait avoir le temps de les présenter dès la première et de les utiliser en échangeant et harmonisant avec les collègues. Actuellement, je n'ai pas suffisamment de temps pour expliquer ce que l'on fait aux parents, ni celui pour échanger avec mes collègues.

Évaluer par compétences permettrait de faire du contrôle en cours de formation.

Lorsque je dois évaluer l'épreuve de travaux pratiques pour le Bac, après avoir réalisé et minuté les manipulations prévues par les élèves de l'établissement dans lequel je suis convoquée, je dois travailler le barème fourni et surtout harmoniser avec les autres examinateurs sur le niveau d'acquisition de ces compétences aux différentes questions. Cela prend beaucoup de temps, il est parfois difficile de se mettre d'accord ; je ne m'y retrouve pas forcément. Cette évaluation très détaillée demande beaucoup d'attention, de réactivité et d'énergie pendant l'épreuve, alors qu'il s'agit d'évaluer globalement cinq compétences.

L'intérêt d'utiliser l'évaluation des compétences est de pouvoir discuter avec les élèves de leurs progressions ; elle est donc très adaptée en contrôle continu. "

EXPÉRIMENTATIONS

au baccalauréat

Témoignage de Christophe Mary, enseignant en terminale STI2D au lycée Vauban de Brest

En classe de terminale STI2D, la discipline « Enseignement technologique transversal », commune à toutes les spécialités, est évaluée par une épreuve écrite d'une durée de 4 heures et de coefficient 8.

Le référentiel de cette discipline est décliné en objectifs pédagogiques regroupant des compétences auxquelles sont associés les savoirs exigibles. L'enseignement de cette discipline est basé sur des activités pratiques, la modélisation multi-physique de systèmes industriels complexes et chaque enseignant est libre de choisir ses supports d'enseignement (systèmes, maquettes, logiciel...). Il est impossible à l'échelle nationale d'uniformiser ces supports d'enseignement comme cela peut l'être dans d'autres disciplines et l'objectif de cette discipline est de former les lycéens, entre autres, à des méthodes d'analyse structurelle, fonctionnelle et comportementale de systèmes industriels existants.

L'évaluation par compétences est donc inhérente à cette discipline. Des sujets « zéro » sont proposés dans le référentiel. Ce sont des sujets non présentés à l'examen mais qui permettent aux enseignants de connaître les modalités et le type de questionnement auxquels les lycéens seront soumis. Ils sont identiques dans leur conception aux sujets posés lors du baccalauréat. A ces sujets « zéro » sont associés leurs corrigés.

Logo du ministère de l'éducation nationale et éduScOL. Poids de la compétence relativement aux autres compétences impactées.

Compétence	Activités proposées	Indicateurs de résultat	N° question	Poids
O1 - Caractériser des systèmes privilégiant un usage raisonné du point de vue développement durable <i>Questions du sujet</i>	CO1.1. Justifier les choix des matériaux, des structures d'un système et les énergies mises en œuvre dans une approche de développement durable			6,5%
	Analyser les relations fonctions - matériau - impact environnemental	Tous les axes d'analyse sont commentés	Q2.6.1 à Q2.6.2	2
	Analyser une empreinte carbone	L'empreinte carbone est évaluée et son impact justifié ou critiqué de manière pertinente	Q2.6.3	1
6,5%	CO1.2. Justifier le choix d'une solution selon des contraintes d'ergonomie et d'effets sur la santé de l'homme et du vivant			0,0%
	<i>Barème de la question</i>			
O2 - Identifier les éléments permettant la limitation de l'impact environnemental d'un système et de ses constituants <i>Questions du sujet</i>	CO2.1. Identifier les flux et la forme de l'énergie, caractériser ses transformations et/ou modulations et estimer l'efficacité énergétique globale d'un système			10,9%
	Calculer une puissance	Les différents modes de fonctionnement sont pris en compte sans omission	Q2.3.2	1
		Le rendement de la chaîne d'énergie est pris en compte		1
	Calculer une énergie	L'expression de l'énergie est exacte	Q2.3.3	1
Le résultat du calcul est exact et l'unité de grandeur correcte		1		
10,9%	CO2.2. Justifier les solutions constructives d'un système au regard des impacts environnementaux et économiques engendrés tout au long de son cycle de vie			0,0%

Figure 1 : compétences et barème associés

On peut constater sur ce document que chaque question du sujet est corrélée aux référentiels et plus exactement un poids est donné à la compétence visée. S'en suit le barème détaillé. Lors de l'épreuve de 2013, un Progiciel établi par le ministère a été utilisé lors de la correction de l'épreuve. Il met en relation chaque question du sujet avec le référentiel.

EXPÉRIMENTATIONS

en BTS

Témoignages de Sylvain Thomas et Éric Pichon, enseignants en BTS Design de Produits au lycée Vauban de Brest

Les programmes présentent des listes de compétences, pour chaque matière, pour chaque niveau. Le nombre de compétences mises en jeu est considérable.

24

Par exemple, en BTS Design de Produits (DdP), on trouve un référentiel d'activités professionnelles composé de **fonctions** (une liste de ce que les étudiants doivent faire au cours de leur formation) et un référentiel de certification composé de **capacités** (ce que les étudiants doivent savoir faire pour avoir leur BTS). Les fonctions sont en lien avec les capacités. Chaque capacité se décompose en **compétences**, soit au total 24 compétences qui ne sont pas communes à toutes les matières. Comment peut-on alors nommer explicitement les points forts et les points faibles des étudiants dans un langage partagé ? Comment retrouver les 12 compétences du lycée dans les référentiels du BTS DdP ?

Nous avons travaillé sur ce point en groupe de secteur en comparant les capacités du référentiel de BTS DdP avec les 12 compétences du lycéen. On ne retrouve pas la capacité du BTS DdP « identifier, comprendre le problème posé » dans les 12 compétences du lycéen. Mais finalement, la notion de compréhension n'est pas liée à une compétence particulière, elle relève de la notion même de compétence. Par ailleurs les compétences du lycéen "6 - utiliser différentes démarches pour apprendre, savoir être inventif pour apprendre", "7 - s'impliquer dans le travail en équipe" et "8 - réaliser une performance maximale" peuvent être évaluées en dehors de la certification.

Il est donc possible d'étendre les 12 compétences lycée au BTS DdP

Mais on se retrouve alors avec un outil supplémentaire...

"L'utilisation des 12 compétences a permis aux étudiants de comprendre de manière plus globale les attendus de la formation. L'évaluation a été présentée et discutée en amont du projet. J'ai noté le projet mais les compétences m'ont aidé à expliquer clairement aux étudiants les points forts et les points faibles de leurs travaux. Les compétences m'ont aussi permis d'affiner mes commentaires sur les bulletins des étudiants. J'ai l'impression d'avoir un regard plus précis."

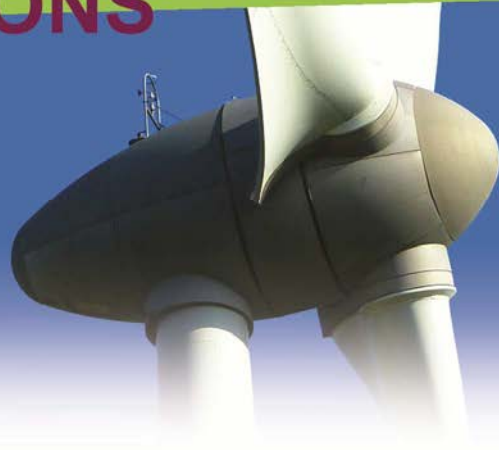
Eric PICHON

"Cette année, l'équipe utilise l'évaluation par compétences dans le cadre disciplinaire de l'atelier de conception (nous sommes 3 enseignants). Cet outil nous permet d'échanger de manière beaucoup plus pertinente et efficace, entre nous et avec les étudiants. Paradoxalement, le temps consacré à évaluer par compétences est regagné au moment de la saisie des appréciations sur les bulletins et les dossiers de poursuite d'études."

Sylvain THOMAS

EXPÉRIMENTATIONS

en BTS



Témoignages de Christophe Mary et Richard Nael, enseignants en BTS Électrotechnique au lycée Vauban de Brest

Le référentiel liste 33 compétences professionnelles que chaque étudiant doit acquérir dans le cadre de la certification du BTS. Ces compétences sont déclinées dans les différentes disciplines. Les disciplines technologiques donc professionnelles se décomposent en quatre : Le génie électrique, les sciences appliquées, la construction mécanique et les essais de systèmes.

Évaluer par compétences en essais de systèmes

Nous avons associé les compétences listées aux objectifs de nos séquences d'essais. Les étudiants valideront la/les compétences/s quand l'objectif (indicateur) sera atteint.

Objectifs ou Indicateurs	Centre d'intérêt : Comportement des charges mécaniques		Compétences impactées		
	O1	O2	C01	C03	C19
O1 Caractériser la charge mécanique			C01	C03	C19
O2 Choisir un moteur et son système de pilotage suivant l'application destinée			C07	C20	
O3 Justifier la stratégie de pilotage selon les axes énergétique, de protection, d'optimisation des performances			C17		
O4 Mise en service dans le respect des règles de sécurité.			C06		
O5 Réalisation des essais et mesures nécessaires à la justification de l'entraînement de la charge mécanique			C18		
O6 Réalisation une soutenance d'une présentation orale.			C28		
O7 Réalisation d'un dossier			C04		

Figure 1 Matrice compétences/objectifs-indicateurs

"En conclusion, les étudiants apprécient cette modalité d'évaluation car elle leur permet d'identifier de manière précise leurs points forts et leurs points faibles. Ils trouvent que cette évaluation est constructive et stimulante. Pour nous, enseignants, elle permet d'avoir une vision instantanée du niveau de la classe. Elle autorise un suivi individualisé au cours de la formation et permet de proposer une remédiation à nos étudiants. Sur un plan didactique, elle fixe les limites de questionnement en assurant que les sujets d'activité ou d'évaluation impactent précisément les compétences visées. Cette pratique associe l'évaluation chiffrée et l'évaluation par compétences."

25

L'évaluation se fait sur un fichier Excel™. Nous définissons des paliers par indicateur puis notons les élèves, indicateur par indicateur sur 100 ou 20 (figure 2). Un onglet recensant les compétences est automatiquement édité. Il est donc possible au regard du palier de savoir si l'étudiant a acquis ou non la compétence (figure 3).

	Analyser un dossier		Analyser une solution technique		Respecter une procédure		Inte résu
	C01	C01	C03	C03	C06	C06	
Ismail	En cours	En cours	En cours	En cours	En cours	Acquis	En c
Louis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Ac
Jordan	En cours	Acquis	En cours	Acquis	En cours	Acquis	En c
Lucien	En cours	Acquis	En cours	Acquis	Acquis	Acquis	Ac
Martial	En cours	En cours	En cours	En cours	En cours	Acquis	En c
Dewi	En cours	Acquis	En cours	Acquis	Acquis	Acquis	Ac
Antoine	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Ac
Louis-Marie	Acquis	En cours	Acquis	En cours	En cours	Acquis	En c
Damien	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Ac
Hugo	En cours	Pas acquis	En cours	Pas acquis	En cours	Acquis	En c

Cette évaluation est aussi au stade expérimental, cette année dans le cadre des CCF (contrôle continu en formation) pour l'épreuve de Projet Industriel.

EXPÉRIMENTATIONS

PRONOTE

le logiciel Pronote[©]

Témoignage de Gérard Gaïga,
proviseur-adjoint du lycée
Vauban de Brest

Le lycée Vauban utilise le logiciel PRONOTE. Ce logiciel intègre une application qui permet une évaluation par compétences. Il n'est pas obligatoire d'utiliser le référentiel de compétences du socle commun, il est possible d'y intégrer d'autres référentiels de compétences. J'y ai intégré les 12 compétences mises en place par le groupe de secteur inter-établissements, un choix qui évite tout imbroglio d'items, et qui correspond aux attentes des études post-bac.

L'accompagnement personnalisé et certains enseignements d'exploration sont désormais évalués par compétences.

L'établissement a choisi de mettre les séances d'AP en barrette par niveaux (de 6 à 8 classes) et de mixer les élèves des différentes filières. Ce mixage présente de nombreux avantages pédagogiques, mais il a un inconvénient non négligeable car il faut affecter chaque élève à son groupe d'AP

(de 6 à 16 groupes par période, 4 périodes par année scolaire).

Chaque groupe d'AP est évalué. Chaque enseignant peut créer une évaluation quand il le souhaite. Il doit alors sélectionner le groupe d'AP concerné, déclarer une évaluation comme il le fait pour un devoir noté, puis il attribue un niveau d'évaluation.

33 élèves	★ 1.1	★ 5.1	★ 6.1	★ 12.1
cent		●		●
ime		●		
ie		●		
Flavian		●		
n-Jacques		●		
ean-Baptiste		●		
s		●		
IS Océane		●		
Ehouam		●		
Bastien		●		

Legend for evaluation levels:

- Aucune évaluation
- Acquis
- Presque acquis
- En cours d'acquisition
- Aucune participation
- Non acquis
- Absent
- Ajouter un commentaire

L'évaluation par compétences concerne également les Enseignements d'Exploration et les disciplines. Les saisies des évaluations sont plus simples à organiser puisque les groupes ne changent pas en cours d'année.

Cet outil permet à l'élève, aux parents et aux enseignants de visualiser en temps réel les acquisitions et les défauts d'acquisitions.

Compétence n°1	
1.1 Mettre en oeuvre une recherche en autonomie	
13/10/14 - SCIENCES-LABORATOIRE - FABULET V. - Recherche et réécriture de différents protocoles expérimentaux visant à doser des ions dans des eaux minérales (Saint Yorre).	●
28/02/15 - ACCOMPAGNEMT. PERSO. - POULIQUEN R. - Corps et scènes	●
19/01/15 - SCIENCES-LABORATOIRE - FABULET V. - Recherche et réécriture de différents protocoles expérimentaux visant à doser des ions dans des eaux minérales (Contrex).	●
05/01/15 - SCIENCES-LABORATOIRE - FABULET V. - Recherche et réécriture de différents protocoles expérimentaux visant à doser des ions dans des eaux minérales (Contrex).	●

Les évaluations ainsi réalisées constituent un profil de compétences. Nous avons choisi de valider les compétences lors du conseil de classe du troisième trimestre. Cette validation est immédiate si les regards de l'équipe pédagogique convergent, elle nécessite une concertation en cas de divergence pour établir un avis commun.

L'application intégrée à PRONOTE permet de garder en mémoire les informations relatives à un élève année après année. Les données sont alors conservées localement.

EXPÉRIMENTATIONS



le logiciel Educ'Horus[©]

Témoignage de Florence Vourch, professeur d'espagnol au lycée Amiral Ronarc'h de Brest

Au lycée Amiral Ronarc'h, nous disposons du logiciel Educ'horus. Ce logiciel ne nous permet pas de rentrer les 12 compétences du lycéen. C'est pour cela que nous avons créé une matière nommée « Accompagnement Personnalisé » dans le bulletin des élèves de seconde. Nous voulions matérialiser le travail mené en Accompagnement Personnalisé dans ce bulletin pour

- valoriser l'élève,
- indiquer à l'élève sa marge de progrès,
- informer les parents,
- officialiser ce dispositif et lui donner du sens.

Chaque professeur à la suite de l'animation d'un projet fait remonter au coordonnateur responsable un tableau recensant les résultats des élèves concernés. Dans la rubrique du bulletin "accompagnement personnalisé", les coordonnateurs inscrivent les compétences qui ont été travaillées au cours de chaque trimestre et indiquent l'acquisition ou la non acquisition de la compétence.

Le professeur principal dispose ainsi de données qui complètent le profil des élèves de la classe.

Nous avons défini pour le premier trimestre trois compétences à travailler. Les compétences ciblées au cours du deuxième et du troisième trimestre dépendent des projets proposés par les équipes. Lorsque ceux-ci sont présentés aux élèves, nous les invitons à choisir les projets qui les intéressent mais surtout dans lesquels ils pensent pouvoir développer des compétences qui leur font défaut. Les compétences acquises ne sont pas réévaluées au cours de l'année.

"Pour améliorer l'usage de cet outil, nous devrions pouvoir paramétrer le logiciel de telle façon que les enseignants, qui interviennent dans les projets d'AP, renseignent eux-mêmes l'acquisition des compétences. Il serait souhaitable de prévoir un espace "appréciation" afin de rendre plus compréhensible l'évaluation aux élèves et aux parents sans pour autant exagérer la longueur du bulletin."

Nathalie Gouzien
professeur d'espagnol
au lycée Amiral Ronarc'h
de Brest

paroles d'élèves

Interview de Louison-Marie, Noémie, Emma, Hippolyte, Vincent, Estelle, Emma, Aleyna, Poppée, Solène, Louison, Lauraly, Aude, Benjamin, Lou et Emma, élèves des 2ndes 4 et 5 au lycée Amiral Ronarc'h de Brest en 2014-2015.

Dans le cadre de l'enseignement d'exploration Littérature et Société, une consultation du groupe de 16 élèves de Seconde de Mme Martin-Chrismann a été menée sur une séance d'1h30. Cette séance a consisté à présenter et définir avec les élèves la notion de compétence, mais a surtout ouvert un riche espace de parole sur l'évaluation en général, et sur la manière dont elle est vécue par les élèves.

"La progression n'est pas prise en compte par la note, et on ne sait pas ce qu'on a compris ou pas."

"Les parents disent, "il faut que tu aies au moins 15" : c'est quoi le but ?"

"On travaille plus pour la note qu'en se demandant si on a compris, en cherchant du sens."

"La note ne nous apprend jamais comment travailler."

Rapidement, 3 constantes ont émergé de leur parole : l'impression d'être réduit à des notes, l'impression que la note est là pour sanctionner ce qui a été raté plutôt que de valoriser les réussites et d'identifier les manques, et enfin une réelle douleur pour beaucoup que la note serve à comparer les élèves entre eux ou avec la moyenne de classe, et donc finalement à sélectionner les "bons", ce qui n'explique pas aux autres pourquoi ça ne va pas et comment y remédier : la note est donc vécue soit comme une valorisation par rapport aux autres, soit comme une sanction qui exclut du groupe "intéressant".

"On apprendrait mieux en raisonnant par objectifs. L'objectif, on l'identifie, puis on l'atteint, ou pas : c'est clair, et on n'est pas comparé."

Les élèves attendent une plus grande lisibilité dans la manière dont ils doivent travailler, dans ce qu'ils doivent atteindre, et raisonner par compétences et objectifs a vraiment du sens pour eux. La mise en place de l'évaluation de compétences liées à des objectifs clairs a suscité beaucoup d'espoir que nous fassions "bouger les lignes"...

TÉMOIGNAGES

paroles d'élèves

Interview des élèves de la classe de TSTD2A (section arts appliqués) du lycée Vauban de Brest

La discussion avec les élèves a démontré que l'évaluation en école primaire pour la plupart se faisait par têtes de bonhommes, gommettes de couleurs, ou bien par compétences (acquis, en cours d'acquisition, non acquis), une seule élève était évaluée par notes. Au collège et lycée la note devient plus présente, voici les réponses des élèves aux différentes questions :

Comment vivez-vous la note ?

- "Nous avons des difficultés à supporter une mauvaise note."
- "La note peut être gratifiante et permettre de dépasser ses limites, comme elle peut être décourageante pour ceux qui rencontrent des difficultés. L'élève en difficulté va être jugé sur un ensemble et pas sur les compétences particulières"
- "La note est précise, mais elle amène de la compétition entre les élèves, certains veulent avoir plus que les autres, cela provoque des tensions. L'évaluation des compétences est plus individuelle, la comparaison devient inutile."
- "Un professeur nous rendait les devoirs de la meilleure note à la pire devant tout le monde. Quelle humiliation pour ceux qui avaient de mauvaises notes !"
- "La note ne valorise pas l'investissement, elle est impersonnelle. Avoir toujours la même note démotive, car on ne se rend pas compte des progrès."
- "La note stigmatise le mauvais élève."
- "Je travaille beaucoup seulement pour avoir une bonne moyenne, mais pas essentiellement pour apprendre des choses, ce qui est dommage..."

Quelle est l'importance des commentaires ?

- " Le système d'évaluation par couleur ne fonctionne pas s'il n'est pas accompagné de commentaires. il n'évite pas les comparaisons. "
- " L'appréciation compte plus que la note, si elle fait le point sur ce qu'il faut améliorer. "
- " On a besoin de conseils méthodologiques, pour savoir comment faire pour progresser. "
- " Les commentaires ne sont pas forcément lus que ce soit pour une bonne ou une mauvaise note. "
- " Parfois certains commentaires avec une mauvaise note, enfonce encore plus. "

Comment modérer l'impact de la note ? :

- "On a besoin de critères d'évaluation par matière, qui valorisent les compétences."
- "Pour arrêter de sacraliser la note, il faut valoriser les appréciations."
- "Nous ne sommes pas encore habitués à l'absence de note : couleur ou une lettre, on cherche l'équivalent en notation, sinon on se sent perdu."
- "J'avais un prof de math qui évaluait par couleur et appréciations, c'était simple, agréable, ça donnait envie d'acquérir les compétences non acquises."

TÉMOIGNAGES



paroles de parents

Interview d'un parent de 4 enfants de 26, 19, 16 et 12 ans.

"Je perçois plutôt mal l'évaluation alors que mes enfants sont plutôt de bons élèves. J'en parle avec eux mais je ne regarde les copies qu'exceptionnellement. Les évaluations sont souvent sur le mode "ingurgitez-régurgitez du par cœur", même si j'ai l'impression qu'au travers de l'analyse des documents on demande aux élèves de plus en plus de tenter de tester leur capacité à raisonner.

Paradoxalement, j'ai aussi le sentiment d'une carence quant au contrôle des connaissances de base. Il y a des choses qui doivent être sues par cœur (la grammaire par exemple) et là il n'y a pas de vraies évaluations sur la règle, seulement sur l'application.

Il me semble que l'on devrait proposer des évaluations de connaissances bêtes et méchantes, et des travaux, pas forcément faits en classe, dans lesquels on demande aux élèves d'apprendre à raisonner.

Au lycée, j'ai trouvé une certaine continuité avec le collège. Par contre, j'ai noté un manque d'écoute récurrent des enseignants, notamment en

conseil de classe, quant à la nécessité de faire de la méthodologie et d'en faire jusqu'à ce que les élèves aient compris.

Les copies sont parfois notées sans aucun élément permettant à l'élève de comprendre par où la copie pêche, l'évaluation est faite et son utilité est inexistante.

Au collège, mes enfants ont eu des enseignants qui ont proposé des méthodes pour se préparer aux évaluations. Au primaire, on oublie qu'il faut passer par des apprentissages de base par cœur, l'utilité de la répétition. J'étais étonnée qu'au primaire on n'utilise pas plus l'autoévaluation et que les évaluations servent à se situer dans la masse.

L'obsession de l'objectif du bac a fait oublier qu'à l'école on doit apprendre des fondamentaux mais surtout apprendre à apprendre.

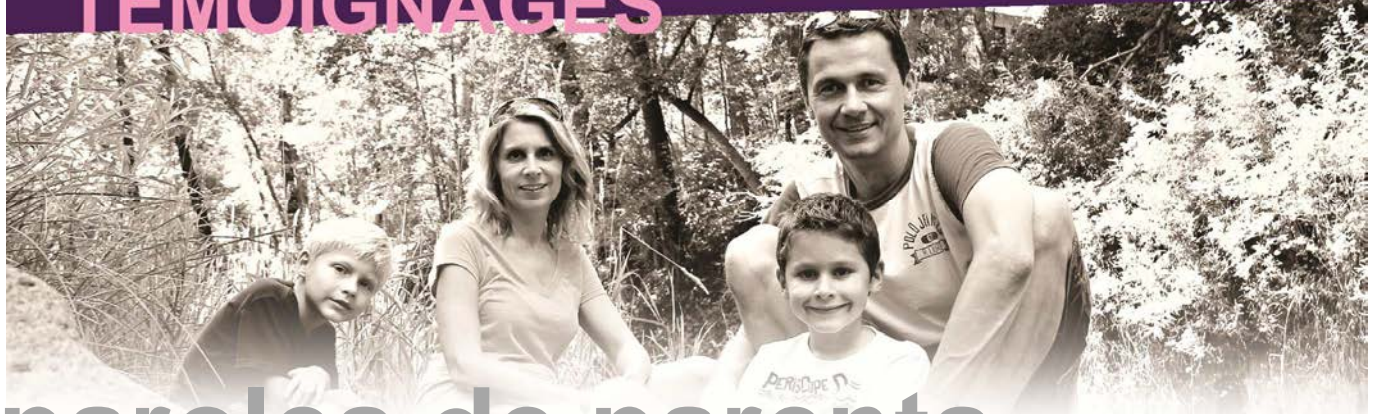
Ma définition du terme "compétence" : un mélange de connaissances sur un sujet et la capacité à le mettre en relation avec d'autres connaissances. Pas besoin de tout maîtriser, mais en savoir assez pour en faire quelque chose.

Pour mieux évaluer le travail des élèves, il faudrait mieux concevoir les évaluations et être attentifs à leur correction. Certains enseignants ont des idées très intéressantes, ils devraient sortir de l'obsession de transmission de masses de connaissances, se focaliser sur des fondamentaux, s'attacher à proposer aux élèves des travaux variés pour que tous puissent à un moment donné s'exprimer, prendre confiance en eux et développer leur curiosité.

Ne pas oublier d'évaluer le degré d'ennui des élèves, ça compte aussi !

Les bons élèves ne sont pas stimulés par l'organisation du système. Vaste gâchis, une intelligence qui n'est pas sollicitée s'étiolle. Pourquoi ne pas les évaluer sur leur capacité à aider les autres ?"

TÉMOIGNAGES



paroles de parents

Interview d'un parent de 3 enfants de 18, 16 et 11 ans.

"L'évaluation est un moyen de vérifier que ce qui est enseigné est compris. Mes enfants sont évalués par des devoirs en classe, l'expression orale en classe et des devoirs de maison.

L'évaluation se résume trop souvent à des devoirs en classe.

Le niveau d'exigence augmente entre collège, lycée et enseignement supérieur. L'évaluation est nécessaire mais génère du stress.

La note obtenue ne reflète pas toujours le travail fourni par l'élève pour préparer l'évaluation.

Une compétence consiste à savoir analyser ce que l'on demande, rechercher dans ses connaissances, mais aussi à l'extérieur, comment répondre au mieux à ce que l'on demande.

Il faudrait mettre en place une évaluation du travail fourni et améliorer le suivi personnalisé des élèves."

Interview de Philippe Le Floc'h père de 2 filles de 16 et 19 ans.

"Je suis technicien en électronique. Je trouve que l'enseignement est réalisé pour la masse des élèves. Or, pour certains d'entre eux ils ont du mal à comprendre le "système".

Trop souvent la seule évaluation de l'élève est la note qui fait plutôt office de sanction.

Il faudrait expliquer aux élèves et aux parents ce que l'enseignant met dans la note.

Mes enfants suivent une scolarité classique avec le système de notes. L'école met la pression sur les élèves : dès le CE2 on leur parle du collège, en cinquième on leur parle d'orientation, en quatrième c'est le brevet, en troisième c'est le bac et en seconde on leur dit que le lycée prépare à bac +2 minimum (BTS DUT) ou bac +5, voire plus.

Au final on leur dit qu'ils ont travaillé jusqu'ici mais que ce n'est rien par rapport à ce qu'ils vont devoir faire. On les préoccupe avec des problèmes qui les dépassent, eux et leurs parents également. Il faut les

informer bien sûr, mais pas leur faire peur. Cela entraîne un fonctionnement de compétition alors qu'il faudrait développer l'émulation et l'entraide.

Je pense que le système d'AP est bien car les élèves ne sont plus en groupe classe, il n'y a pas de notes, et certainement moins de stress.

L'enseignement en AP se fait par petits groupes par rapport aux classes aux effectifs trop importants. Cela permet un autre contact entre les élèves et les professeurs, tout en préservant la distance nécessaire à l'enseignement.

Le travail réalisé en Accompagnement Personnalisé est fait pour valoriser l'élève.

On devrait apprendre aux élèves des méthodes de travail plutôt que de les obliger à faire des exercices dont ils ne comprennent pas l'intérêt. Je pense qu'il faudrait développer l'autonomie, l'entraide et l'émulation."

TÉMOIGNAGES

parole d'enseignant

Interview d'Elsa Pagès, professeure en Éducation Physique et Sportive qui a enseigné 10 ans en ZEP dans l'académie de Versailles.

"Depuis le début de ma carrière, j'ai toujours évalué les compétences dans les établissements de région parisienne pour lutter contre l'échec scolaire et permettre à l'élève de se sentir compétent.

32 *La compétence, c'est "être capable de" dans différentes situations.*

Nous évaluons essentiellement des compétences motrices mais aussi des compétences décisionnelles / stratégiques, cognitives / affectives et méthodologiques (respect des règles, différentes façons d'apprendre, s'engager lucidement...).

Au niveau 6^{ème}, nous utilisons le livret personnel de compétences (LPC) et validons les compétences par des couleurs : vert acquis, bleu, jaune, rouge. Une évaluation sous forme de notes est utilisée dans les autres niveaux du collège, avec des niveaux de compétences différents.

Cette évaluation des compétences permet de faire le point, de montrer à l'élève là où il est compétent et là où il ne l'est pas, de mieux se situer pour progresser. Elle favorise aussi l'estime de soi.

Les évaluations sont communes et s'élaborent en équipe. Elles s'appuient sur les projets d'EPS, les textes officiels et notre public.

Les élèves sont impliqués par des fiches d'observation. A chaque fin de cours, le bilan est fait avec chacun sous forme de +, =, ou -, par rapport à l'attitude en cours durant la séance. L'élève doit juger son attitude lui-même et l'enseignant donne son avis.

Les Bulletins de 6^{ème} avec des camemberts en couleur sont difficiles à comprendre pour des parents très peu présents aux réunions et souvent non francophones.

Il aura fallu de nombreuses réunions pour la création des livrets, un travail qui s'est fait par tâtonnement. Les inspecteurs sont depuis longtemps dans cette tendance."





paroles de proviseurs

Interview de Patrick Floc'h, proviseur du lycée Amiral Ronarc'h de Brest depuis 5 ans.

"Il m'est plus facile d'expliquer comment évaluer des compétences en tant que professeur. A l'époque, il y a 15 ans, j'animais un centre de ressources.

Une compétence, c'est la capacité à restituer dans un contexte un savoir faire maîtrisé dans un autre.

Dans les groupes de secteurs de personnel de direction on parle plus d'évaluation au sens large. On ne parle pas que du socle commun de connaissances, de compétences, et de culture, mais essentiellement des freins. Nous ne parlons pas de la manière de dynamiser les équipes pour mettre en place l'évaluation par compétences. Les directives concernant les compétences au lycée ne sont pas aussi claires qu'au collège.

L'Accompagnement Personnalisé est un levier pour mettre en place l'évaluation des compétences car elle n'est pas reliée à une discipline.

Nous avons une très bonne équipe de coordinateurs AP au niveau seconde. En première et en terminale, c'est différent, car les professeurs ont plus de difficulté à sortir de la discipline. Ils veulent avoir leurs classes, leurs élèves et cela correspond aussi aux demandes des élèves. Nous rencontrons une contrainte technique liée aux emplois du temps. Les professeurs ne sont pas prêts à accepter comme première contrainte la mise en barrette des classes par exemple. De plus, certains professeurs n'aiment pas se lancer dans l'inconnu, ils aiment être rattachés à leurs matières.

Nous sensibilisons les parents en les informant au moyen du bulletin où une rubrique accompagnement personnalisé a été créée.

Les parents ne parlent pas d'évaluation directement mais nous échangeons sur ce qui est fait en AP : par exemple la prise de parole en public est une compétence qui leur semble primordiale.

L'évaluation par compétences est une réponse à l'échec de l'évaluation sanction.

L'évaluation par compétences fonctionne mieux quand on cherche à valoriser des élèves en difficulté. Par exemple en SEGPA on travaille depuis longtemps de cette façon. L'évaluation chiffrée serait une catastrophe pour le profil de ces élèves."

paroles de proviseurs

Vauban : une culture, un projet ...



... Ne laisser personne au bord du chemin

Témoignage de Bernard Le Gal, proviseur du lycée Vauban de Brest

Le volet pédagogique, tel que décrit dans le schéma ci-dessus se conçoit et se décrit comme un système qui se doit de répondre aux impératifs suivants :

S'inscrire dans l'obligation d'assurer un continuum Bac-3/Bac +2, +3,+5...

L'objectif est donc très clairement de préparer les élèves aux exigences de l'enseignement supérieur.

S'inscrire dans une politique de résorption des inégalités, inégalité filles-garçons, inégalité d'information devant la complexité de l'orientation, inégalité scolaire engendrée par la diversité sociale,

économique et culturelle : " ne laisser personne au bord du chemin ".

L'évaluation par compétences transversales est la dernière étape en date de la construction de ce système. Elle est au cœur du dispositif, elle donne tout son sens à la démarche de projet que nous mettons en œuvre dans les enseignements d'exploration et l'accompagnement personnalisé.

paroles de proviseurs

Évaluation et continuum.

Elle permet à l'élève d'acquérir les outils qui lui permettront de réussir dans l'enseignement supérieur : travailler en équipe, acquérir, trier et hiérarchiser de l'information, problématiser, résoudre des problèmes que l'on n'a jamais rencontrés, être capable de créativité (Ce n'est pas "inné", ça s'apprend).

Résorption des inégalités.

L'évaluation notée, qui porte sur des contenus, valorise et favorise le patrimoine culturel ou social. L'évaluation par compétences transversales a pour vocation de mettre à la disposition de tous les outils intellectuels que les plus favorisés acquièrent dans leur milieu social. Chacun peut entrer dans une démarche personnelle d'acquisition, puis d'autoévaluation. A défaut d'avoir le même patrimoine culturel de départ, au moins tous disposeront des outils permettant de réduire ce fossé (cette fracture ?). L'autre enjeu c'est l'acquisition de l'autonomie.

C'est aussi un outil pour lutter contre les représentations sexuées

qui font que les filles n'osent pas certains choix de formation, notamment les filières scientifiques ou technologiques. Ce mode d'évaluation, non immédiatement relié à des représentations socialement partagées mais sans fondements scientifiques, doit leur permettre de prendre conscience qu'elles ont les mêmes compétences que les garçons et qu'elles sont capables de manipuler les mêmes outils intellectuels.

C'est un outil particulièrement performant pour permettre une véritable individualisation.

L'évaluation par compétences transversales n'a rien d'une mode du moment, c'est à la fois un enjeu et un levier. Mais pour qu'elle puisse assumer ce rôle, il faut qu'elle soit mise en œuvre dans un contexte préparé, dans une culture d'établissement basée sur la démarche de projet, la transdisciplinarité.

Dernier enjeu, et ce n'est pas le moindre, cette culture de l'évaluation, cette marche vers l'auto-évaluation ne touche pas que l'élève.

Si celui-ci n'arrive pas à transversaliser une ou plusieurs compétences cela nous amène logiquement à analyser pourquoi, c'est-à-dire à évaluer ce que nous avons proposé et à faire évoluer notre dispositif, et donc à mesurer nos compétences en tant qu'établissement. C'est alors l'ensemble du lycée qui entre dans cette démarche. C'est le moteur de l'évolution permanente de la culture de l'établissement : le rendre capable, dans le travail collectif, de faire face à de nouveaux besoins qu'il n'a jamais rencontrés.

parole d'inspecteur

**Témoignage de François Le Rest,
Inspecteur Pédagogique Régional en Sciences et
Techniques Industrielle de l'académie de Rennes**

La place de l'évaluation dans l'approche par compétences

L'approche par compétences est évidemment au cœur d'un dispositif comme l'accompagnement personnalisé. Elle doit être aussi celle qui pilote les apprentissages disciplinaires ou interdisciplinaires. Il faut alors se poser la question de la place de l'évaluation dans cette approche. Dans la construction d'une séquence d'enseignement, dès que les objectifs de formation et les compétences visées sont définis, il faut tout de suite penser l'évaluation de ces compétences.

L'évaluation est un véritable outil de la formation

La notation et l'évaluation sont deux concepts indépendants. L'évaluation a pour objectif de vérifier si les compétences et les savoirs associés sont acquis, de repérer les compétences insuffisamment acquises afin de procéder à des remédiations. La notation a pour objectif de marquer le niveau de performance atteint dans l'acquisition des compétences et des savoirs associés et permet un classement, non utile en dehors des concours.

Pour optimiser l'évaluation, il convient de l'intégrer dans le cursus de formation et de la réaliser au fil de l'eau, en utilisant des grilles contenant un faible nombre de compétences (6 paraît un nombre raisonnable), avec des bilans d'étape avec les élèves ou apprentis afin de les alerter sur les points à travailler et sur lesquels il faut les aider à progresser.

L'évolution des niveaux d'acquisition de compétences dans la grille, au cours d'un cycle de formation, encouragera l'apprenant à travailler car il ne "traînera pas un contrôle raté comme un boulet", pénalisant au moment du calcul de la moyenne. Ici la note en fin de cycle de formation ne résultera pas d'une moyenne de plusieurs notes, mais sera le reflet du niveau de performance atteint à la fin de ce cycle de formation.

C'est d'ailleurs l'esprit qui doit prévaloir dans la certification en Contrôle en Cours de Formation, où la note certificative finale ne peut être attribuée qu'en fin de cycle de formation, même si l'évaluation s'étale sur toute l'année, voire débute lors de l'année scolaire précédente.

L'évaluation peut être un véritable outil de la formation en aidant l'élève à progresser, en l'encourageant car il peut effacer ses échecs. Le dispositif peut encore être amélioré en rendant l'élève acteur de son auto-évaluation.

QUESTIONS RÉCURRENTES

Qu'est-ce qu'une compétence ?

Une compétence est une capacité à mobiliser ses savoirs, ses savoir-faire, ses savoir-être, à mettre en place une stratégie pour réaliser une tâche ou un projet dans une situation nouvelle, inattendue ou complexe.

Voir pages 2 et 16.

Comment évaluer les compétences ?

De nombreuses pratiques sont présentées tout au long de ce mémoire.

L'évaluation par compétences n'est-elle pas plus longue et plus lourde que les notes ?

Au départ, si, mais le temps initialement « perdu » est ensuite regagné lors des bilans.

Y a-t-il réellement des compétences dans toutes les disciplines ?

Oui, bien sûr : les compétences sont transdisciplinaires.

L'évaluation des compétences est-elle séparée de la certification ?

Non, elle est complémentaire.

L'évaluation des compétences implique-t-elle la suppression des notes ?

Pas nécessairement. Comme le montre l'évaluation en STI2D (voir page 24), l'évaluation par compétences peut déboucher sur une note chiffrée. Il n'y a pas conflit.

Comment intégrer les résultats de l'évaluation par compétences dans les bulletins et lors des conseils de classe ?

Voir l'expérimentation décrite page 26.

Comment communiquer sur l'évaluation par compétences auprès des élèves, des parents, des professeurs ?

Des temps de concertation sont nécessaires et doivent être prévus dans toute organisation, car il faut être clair sur la définition d'une compétence. Il faut également communiquer sur les compétences des référentiels.

Peut-on imaginer le bac avec une évaluation par compétences ?

Oui, voir page 22 et page 24.

Comment concilier l'évaluation par compétences avec un éventuel classement (concours) ?

Voir pages 12, 22 et 24.

SOURCES

Ouvrages

André Antibi - "La constante macabre" - éditions Matador

Pierre Merle - "Sociologie de l'évaluation scolaire" - éditions des Presses Universitaires de France

Danielle Alexandre – "Les méthodes qui font réussir les élèves" – ESF éditeur

Gérard de Vecchi - "Évaluer sans dévaluer" - éditions Hachette Éducation

Liens Internet

Bruno Suchaut - "La loterie des notes au bac : un réexamen de l'arbitraire de la notation des élèves" - Document de travail de l'IREDU 2008-03

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/26/09/58/PDF/08005.pdf>

Logiciel Sacoche

<https://sacoche.sesamath.net/sacoche/>

Sources Télécom Bretagne

<https://www.telecom-bretagne.eu/formations/cdio/>

https://www.telecom-bretagne.eu/data/.../CP2011Objectifs_pedagV0-3.pdf

Continuum bac-3/bac+3

<http://www.ac->

[rennes.fr/jahia/Jahia/site/academie2/accueil/pid/19479?entryId=98348](http://www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/academie2/accueil/pid/19479?entryId=98348)

Le socle commun de compétences

<http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html>

Article L311-3 du code de l'éducation

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006524740&cidTexte=LEGITEXT000006071191>

La liaison entre l'école et le collège

<http://www.education.gouv.fr/cid57621/la-liaison-entre-l-ecole-et-le-college.html>

le livret personnel de compétences

<http://eduscol.education.fr/pid25572-cid49889/livret-personnel-de-competences.html>

Journée départementale liaison lycée-université

http://www.ac-rennes.fr/jahia/webdav/site/academie2/groups/RECTORAT-COM_Tous/public/orientation/pdf/mutualisation/lyUniv12_Synthese-ateliers.pdf

SOURCES

Diagramme de Henry Boudreault

<http://didapro.me/lalbum/la-competence-professionnelle/>

Encart Bulletin Officiel spécial n°4 du 29 avril 2010

<http://www.education.gouv.fr/cid51337/mene1000408x.html>

Vadémécum académique de l'AP au collège et au lycée

[http://espaceeducatif.ac-
rennes.fr/jahia/webdav/site/espaceeducatif3/groups/EspaceEdu_Webmestres/p
ublic/Documents/actuetab/pdf/vademecumAP14.pdf](http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/webdav/site/espaceeducatif3/groups/EspaceEdu_Webmestres/public/Documents/actuetab/pdf/vademecumAP14.pdf)

Le logiciel Pronote®

<http://www.index-education.com/fr/presentation-pronote.php>

Le logiciel Éduc'Horus®

<http://www.educhorus.com/>

Médias

Le nouvel Observateur

[http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1205709-echec-scolaire-140-000-
eleves-exclus-du-systeme-10-idees-pour-reinventer-le-college.html](http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1205709-echec-scolaire-140-000-eleves-exclus-du-systeme-10-idees-pour-reinventer-le-college.html)

Pierre Merle - extrait de l'émission radiophonique "La tête au carré" du 22 décembre 2014 - France Inter

Images

Dessin de couverture réalisé par
Katell Lefèvre

Page 26

[http://www.index-
education.com/fr/pronote-info191-
pronote-net.php](http://www.index-education.com/fr/pronote-info191-pronote-net.php)

Page 27

<https://educhorus.enteduc.fr/index.jsp>

Page 33

[http://www.gefi-
ingenierie.fr/projets/?reference_id=10&po
le_id=5](http://www.gefi-ingenierie.fr/projets/?reference_id=10&pole_id=5)

Page 36

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%
A9_de Bretagne-Sud](http://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%A9_de_Bretagne-Sud)

Photos des auteurs page 40
réalisée par nos soins

Toutes les autres images sont
des images du domaine public
(licence CC0 1.0)

<http://pixabay.com/fr/photos/>

LES AUTEURS

Florence Vourch, espagnol

Sylvain Thomas, ingénierie
mécanique

Aurélie Martin-Chrismann
lettres

Christophe Mary, ingénierie
électrique

Nathalie Gouzien, espagnol

Albane Portanguen, principale
adjointe

Marie-Paule Jaud-Guillon,
allemand

Katell Lefèvre, arts appliqués

Richard Naël, ingénierie
électrique

Éric Pichon, arts appliqués

Bernard Le Gal, proviseur

Gérard Gaiga, proviseur adjoint

François Le Rest, inspecteur

**Un grand merci à tous ceux qui
ont collaboré à cet ouvrage !**



Cet ouvrage a été réalisé entre 2014 et 2015 par un groupe de secteur composé d'enseignants et de personnels de direction. Il s'adresse à tous les membres de la communauté éducative, aux élèves et à leurs parents. Il présente des pistes pour la mise en place de l'évaluation des compétences au lycée.

Les enjeux de l'évaluation des compétences

Des exemples de pratiques, de l'école maternelle aux grandes écoles

Quels enseignements tirer de ces pratiques ?

Des expérimentations menées en lycée général et technologique

Des témoignages d'élèves, de parents, de membres de la communauté éducative

Des réponses aux questions récurrentes

Groupe de secteur "Accompagnement Personnalisé, Enseignements d'Exploration et évaluation par compétences au lycée sur bassin de Brest"

Imprimé en mai 2015 au lycée Vauban de Brest.

La version numérique est accessible sur demande par messagerie électronique : sylvain.thomas@ac-rennes.fr